

Nul doute que les églises particulières s'associent à ces grandes solennités de la capitale du monde catholique ; c'est assurément la pensée des pasteurs et des fidèles. Toutefois, jusqu'ici on n'avait pas encore vu et on n'annonçait pas un congrès marial diocésain. La Belgique va nous donner cet édifiant spectacle, preuve de sa dévotion envers la Très Sainte Vierge.

Mgr l'évêque de Namur, vient d'adresser à ses diocésains le programme d'un congrès marial, qui se tiendra à Namur, les 12 et 13 juillet de la présente année.

Voici le programme du congrès marial :

I. *La Sainte Vierge et le DOGME.* — Immaculée-Conception. — Définibilité de l'Assomption. — Marie, médiatrice universelle.

II. *La Sainte Vierge et le CULTE.* — Les prières : *Angelus*, trois *Ave*, Rosaire. — Les fêtes : fêtes liturgiques ; fêtes locales ; le samedi ; les mois de mai et d'octobre. — Les pèlerinages. — Les associations, congrégations, confréries du Rosaire, du Scapulaire, etc.

III. *La Sainte Vierge et l'HISTOIRE.* — Aperçu général sur le culte de Marie dans le diocèse. — Monographies particulières des sanctuaires et des pèlerinages du diocèse.

IV. *La Sainte Vierge et l'ART.* — Poésie mariale, liturgique et autres : Iconographie ; statues ; églises et sanctuaires ; chants et cantiques.